

Département  
AISNEArrondissement  
SOISSONSCanton  
VILLERS COTTERETSCommune  
**RETHEUIL**

Nombres de Conseillers :  
En exercice : 09  
Présents :  
Pouvoirs :  
Votants :

Date de la convocation  
19/09/2019

Séance du  
26-09-2019

## COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le Jeudi 26 Septembre à 19 heures 00,  
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent SIODMAK, Maire de Retheuil, en suite de la convocation en date du 13 Juin 2019 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux, MM. Picoré Eric, Jean-Pierre Thomas, Jean-Jacques Bimont, Jean Rébérot, Denis Caner, ,

Absents excusés :

Jean-Danick Fontaine a donné pouvoir à Vincent SIODMAK

Absents : Pascal Fouquet Daniel Louvet

Le conseil a choisi pour secrétaire

### ORDRE DU JOUR :

- Compte-rendu du conseil communautaire de la CCRV du 28/06/2019
- Rapport activité 2018
- Répartition du FPIC 2019
- Délibérations à prendre :
  - Encaissement chèque assurance, sinistre borne à incendie rue du Sautoir
  - Encaissement chèque SMACL cotisations trop versées
  - PLUI, débriefe Jean REBEROT
  - Indemnités de conseil du receveur
  - Anomalie compte de liaison affectation 181
- Hommage aux Frères BOURDON
- Chemins ruraux : J.J BIMONT
- Achat matériel
- Elagage des rues de la commune
- Travaux passage de la fibre
- Fête Sainte Geneviève le Jeudi 21 Novembre 2019
- Diagnostic local de l'habitat
- Demande de subventions
- Questions diverses

Ajout à l'ordre du jour : Arrêté DECI

#### [1. Compte rendu du Conseil Communautaire de la CCRV du 28/06/2019 et Rapport d'activité 2018](#)

Mr Le Maire expose le résumé du Conseil Communautaire de la CCRV du 28/06/2019 et le rapport d'activité 2018

#### [2. Répartition du FPIC 2019](#)

Le Maire informe que nous avons reçu la notification relative à la répartition du FPIC 2019 soit pour notre commune 8 359 €

#### [3. Délibération 2019-09-01 Encaissement chèque SMACL](#)

Le maire informe que nous avons reçu un chèque de remboursement de la SMACL concernant le sinistre du 17/06/2019 choc d'un camion avec la borne à incendie et un candélabre Sente Chante pie.

Soit 4 214.39 €

Nous avons également reçu un chèque de la SMACL concernant un remboursement de cotisations trop versées

Soit 381.30 €

Monsieur Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ces chèques

Après avoir ouï l'exposé de son Maire et en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal donne son accord pour l'encaissement des chèques de la SMACL de 4.214,39 € et 381.30 €**

#### 4. Délibération 2019-09-02 PLUI

Le maire informe que nous devons prendre une délibération concernant notre avis sur le PLUI et transmettre nos remarques

*Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

*- DECIDE d'émettre un avis FAVORABLE sur le projet de PLUI arrêté le 28 juin 2019 en Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois*

*Et TRANSMET ses remarques sur le dossier de PLUI telles qu'elles figurent sur le document annexé à la présente délibération. (Annexe n° 01-2019/04)*

*- PRÉCISE que conformément à l'article R153-18 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois en Mairie,*

*CHARGE et DÉLÈGUE Monsieur/Madame le Maire, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.*

#### 5. Délibération 2019-09-03 Indemnités de conseil

Monsieur le Maire informe que Madame RASAMIMANANA Sylvie nous a envoyé ses indemnités de conseil et de budget pour l'année 2018,

soit : 264.97 €

Le Maire demande l'accord pour verser ces indemnités en totalité

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de verser ces indemnités 2019 en totalité à Mme RASAMIMANANA Sylvie**

#### 6. Délibération 2019-09-04 Régularisation anomalie compte de liaison affectation 181

Mme Rasamimanana nous informe que :

A partir de 1992, en contrepartie des éléments d'actif et de passif affectés à un service non doté de personnalité morale, le compte 1027 était utilisé.

Puis, conformément à la circulaire NOR/LBLB0210040C du 31/12/2002 relative à l'harmonisation de la M4 et de la M14, le solde du compte 1027 a été transporté au 181.

**Cette somme ressort en différence avec le compte 181 du BP sur lequel aucune écriture n'a été constatée à l'époque, pour 47 476.33 €**

Dès lors, toutes les recherches ayant été effectuées sans résultat, la différence entre le 181 du budget de l'eau (et asst) et celui du BP pourra être apurée par opération d'ordre non budgétaire : Dt 181 Ct 1021

**Cette écriture devra être justifiée par une délibération que je vous remercie de prendre dès que possible et me transmettre ensuite par mail, pour que je puisse procéder aux écritures de régularisation.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Accepte à l'unanimité d'apurer cette anomalie par opération d'ordre non budgétaire.**

#### 7. Délibération 2019-09-05 Décision modificative DM 2019-03

Le Maire demande d'effectuer la décision modificative suivante, afin de pouvoir régler l'échéance de l'emprunt. Nous devons alimenter les comptes suivants :

	<u>articles</u>	<u>opé</u>	<u>Nature</u>	<u>montant</u>
Investissement	1641		Emprunt	+ 908.00
	2182	201903	Matériel de transport	- 908.00
Fonctionnement	66111		Intérêts réglés à l'échéance	+ 11.00
	6281		Concours divers	- 11.00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**accepte à l'unanimité la décision modificative n° 3 du budget commune**

## 8. Hommage aux Frères BOURDON

Suite à la donation des Frères BOURDON de tous leurs biens, le Maire informe que l'Hommage sera rendu le Samedi 12 Octobre 2019 à 11h00, suivi d'un buffet

## 9 – Chemins ruraux JJ Bimont

Notre commune étant adhérente de l'association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France, Mr Victor Billard est venu recenser les chemins ruraux de notre commune. Ce travail s'est fait sur les plans cadastraux dans un premier temps, en présence de Mr Bimont Adjoint et Mr Jean-Luc Lesueur. Mr Billard dans un deuxième temps reprendra rendez vous pour effectuer un recensement sur le terrain. Dans un troisième temps il présentera une cartographie détaillée lors d'un prochain conseil municipal.

## 10. Achat de matériel

Le Maire informe qu'il a fait un devis concernant l'achat d'un tracteur :

Tracteur KUBOTA L1361 DW 36 CV	15 610.00 € HT
Roto broyeur Majar	4 314.00 € HT
Broyeur Caravaggi bio 190 PDF	4 115.00 € HT
Trappe démontage rapide des couteaux	500.00 € HT
TOTAL HT	24 539.00 €
Tva 20 %	4 907.80 €
TOTAL TTC	29 446.80 €

Le Maire s'engage à demander un nouveau devis pour un matériel adapté à nos besoins  
-----

Suite à une information transmise par JVS, notre prestataire informatique, nous indiquant que Windows 7 ne serait plus mis à jour à partir du 14 Janvier 2020 et que notre matériel commence à être obsolète. Il faut passer en version Windows 10 pour être en conformité. Nous leur avons demandé un devis pour le changement de notre matériel informatique.

DEVIS JVS matériel et installation	1 854.00 € TTC
------------------------------------	----------------

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en conformité le matériel informatique**

## 11. Elagage des rues de la commune

Le Maire demande à Mr Jean-Jacques BIMONT de faire le tour du village pour recenser les propriétaires dont les haies empiètent sur le territoire communal, afin de leur envoyer un courrier pour entretenir leur propriété.

## 12. Travaux passage de la fibre et canalisation Rue du Sautoir

Le Maire indique que les travaux concernant le passage de la fibre vont commencer nous avons reçu les demandes de permission de voirie et travaux que nous avons accepté pour début Octobre 2019  
Les travaux de déplacement de la canalisation d'eau Rue du Sautoir vont démarrer le 7 Octobre 2019

## 13. Fête Sainte Geneviève

Le Maire informe que cette année Retheuil a été choisi pour la Sainte Geneviève, patronne des gendarmes, le Jeudi 21 Novembre 2019

15h00 à l'église ensuite dépôt de gerbe au monument aux morts et discours dans la salle des fêtes et vin d'honneur offert par la commune

## 14. Diagnostique local de l'habitat

Le Maire informe que la CCRV nous a demandé de répondre à un questionnaire préalable à l'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) concernant l'habitat sur notre commune

## 15. Demande de subvention

Le Maire informe qu'il demandera toutes les subventions possibles pour tous les achats de matériel en cours

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que le maire demande Ces subventions**

#### 16. Distribution du journal communautaire

La CCRV nous demande de faire remonter les informations s'il y a des problèmes de distribution concernant le journal communautaire

La Rue du Fonds Huet ne l'a pas reçu

#### 17. Convention de la gestion des hydrants

La société Véolia nous a envoyé le projet de convention de gestion des hydrants de la commune

Pour l'instant le SDIS assure cette prestation gratuitement

#### 18. Arrêté DECI

Monsieur Le Maire a reçu une relance concernant l'arrêté à prendre concernant la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) pour le contrôle des points d'eau incendie de la commune

Pour l'instant le SDIS assure la prestation gratuitement

**Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de prendre cet arrêté et continuant cette prestation avec le SDIS**

#### 19. Droit de préemption

Le maire informe que nous avons pris par délibération du 05 Juillet 2001 pour le droit de préemption et demande à la modifier en droit de préemption renforcé.

**Après avoir oui l'exposé de son Maire et en avoir délibéré  
le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre le droit de préemption renforcer**

#### 20. Terrains Dupuis Bernard

Le Maire informe qu'il a rencontré Mr DUPUIS Bernard et lui a fait les propositions suivantes :

- Parcelle AB 114 en partie à côté de la salle des fêtes 1 000.00 € + pose de buses dans le fossé
- Parcelles AB 17 et AB 18 en face l'église avec hangar 100 000.00 €

**Après avoir oui l'exposé de son Maire et en avoir délibéré  
le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire l'acquisition de la parcelle à côté de la salle des fêtes pour un montant de 1000.00 Euros et la pose de buses dans le fossé mais rejette l'achat du terrain en face de l'Eglise avec le hangar**

#### 21 Terrain GAILLART Bernard

Le Maire informe que la famille de Mr Bernard Gaillard est prête à nous vendre la parcelle ZN 65 rue de Crépy-en-Valois. Ce qui nous permettrait d'élargir le fossé qui vient du fond de la Marquette en prévention des gros orages.

**Après avoir oui l'exposé de son Maire et en avoir délibéré  
le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander le prix de cette parcelle ZN 65 en vue de son acquisition.**

#### 22. Agrandissement du local technique

Le Maire informe que suite aux différents cambriolages concernant le matériel de la commune, il demande de projeter l'extension du local technique sur le devant afin de pouvoir rentrer le véhicule dans un local fermé.

**Après avoir oui l'exposé de son Maire et en avoir délibéré  
le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner son accord à Monsieur Le Maire pour mener ce projet et faire un devis.**

#### 23. Demandes de devis

- pour le nettoyage complet de l'église
  - pour remettre des gravillons dans les allées du cimetière
  - un devis a été fait pour le pavage autour de la Fontaine Saint Aubin
- Soit : MAROT Raphael 735.00 €

## 24. Questions diverses

- Le Maire informe que le Téléthon organise comme l'an passé une opération de recyclage de papier.  
En 2018 ce sont 10 tonnes de papier qui ont été récupérées. Il va se renseigner pour avoir une benne dans la commune
- Démarrage de la campagne Téréos Bucy  
La campagne sucrière a démarré le Jeudi 19 septembre 2019 et durera environ 120 jours ( 05/01/2020)
- Le maire informe qu'il a relancé la CCRV concernant l'élagage des routes intercommunales.  
Il est prévu 3 passages par an : 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> passages sur toute la largeur mais le 2<sup>eme</sup> passage sur une largeur de 1m60. Néanmoins le chemin des Prés Patis a été oublié
- Le maire informe qu'il a reçu le rapport de maintenance de l'éclairage public du 01/07/2018 au 30/06/2019
- Manifestations CCRV
  - Challenge pétanque le 28 Septembre 2019 à Passy En Valois
  - Inauguration piscine le 28 Septembre 2019
 Le Maire informe que la Tour du Général Mangin attire beaucoup de touristes (environ 25000 visiteurs)
- Relèvement du seuil pour les procédures d'appel d'offres  
Le seuil est relevé à 40 000.00 € contre 25 000.00 € actuellement
- La Paroisse Saint Nicolas du Pays de Retz nous informe qu'un nouveau prêtre a été nommé à Villers-Cotterêts  
Bienvenue au Père Matthieu SAUR
- L'ADMR recrute du personnel : aides-soignants, auxiliaires de vie, aides à domicile
- Nouveaux droits des élus locaux
- Opération brioche, le conseil municipal décide de ne pas participer
- Dates des élections municipales 2020 : 15 et 22 Mars 2020
- Intervention des Services d'Incendie et de Secours sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2019 :  
1 intervention secours à la personne
- Une association pour le Château de Villers-Cotterêts a été créée :  
Société des amis du Château de Villers-Cotterêts, la cotisation est de
 

Individuel	30.00 €
Couple	50.00 €
Personne morale	à partir de 150.00 €
- Un arrêté concernant l'interdiction du passage de la chasse à courre dans la commune avait été pris mais ce dernier avait été refusé par le Préfet.  
Mr Le Maire a reçu dans son bureau Mr Henri D'AILLIERES, le nouveau responsable de la chasse à courre de Villers-Cotterêts, qui lui a indiqué que suite au décret du 25 Février 2019 évoquant les nouvelles règles de la vénerie à l'approche des villages. Dorénavant l'animal sera systématiquement gracié et les chiens retirés, si ce dernier pénètre dans Retheuil.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h15